



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/15

Reçu en Préfecture le : 16/07/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 15 juillet 2015
D - 2015/319

Aujourd'hui 15 juillet 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOUE, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Gérard CARMONA, Madame Constance MOLLAT

**Requalification de la bibliothèque Capucins-Saint Michel
phase 2. Demande de subvention à l'Etat au titre du
concours particulier créé au sein de la Dotation générale
de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales
et les bibliothèques départementales de prêt. Autorisation.**

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville procède actuellement jusqu'en novembre prochain à la requalification de la bibliothèque Capucins Saint-Michel, l'une des plus fréquentées du réseau des bibliothèques de quartier.

Ces travaux entraînent des changements profonds dans la configuration des locaux et concernent la mise en accessibilité du bâtiment, des travaux généraux de rénovation et le renouvellement du mobilier.

Dans la continuité du soutien apporté par l'Etat en 2014 pour les travaux de mise en accessibilité et le financement de l'étude relative aux travaux de couverture, la phase 2 relative aux travaux de rénovation et de couverture est susceptible d'être cofinancée en 2015 au titre **du concours particulier créé au sein de la Dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales**. Cette participation pourrait s'élever à hauteur de 40% du coût de l'opération, estimé à ce jour à 141.161,95 € HT.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DE LA TRANCHE 2015

Financiers	TOTAL HT	%
Etat / 1ère fraction du concours particulier DGD	56 464,78 €	40%
Ville de Bordeaux	84 697,17 €	60%
TOTAL H.T.	141.161,95 €	100%

Dans le cas où ce cofinancement serait moindre, la Ville prendrait à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter la participation financière de l'Etat pour la deuxième tranche de la requalification de la bibliothèque Capucins-Saint-Michel, au titre de la 1^{ère} fraction du concours particulier créé au sein de la Dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt,
- à signer tout document afférant à ce cofinancement,
- et à encaisser ce cofinancement.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT